

Front commun des SDF

BULLETIN NOVEMBRE/DECEMBRE 2019 n° 233

LA BELGIQUE CONDAMNÉE PAR L'ONU POUR LA COHABITATION ?

- Non, elle est « pointée du doigt » et priée de rectifier le tir
- C'était en l'an..... 2.000 !!!
- Parce que c'est une discrimination par rapport aux femmes
- Ne concerne que les femmes demandeuses d'emploi, mais c'est déjà ça !
- La Commission des Droits économiques et sociaux de l'ONU avait donné 4 ans à la Belgique pour se mettre en ordre et rendre public cette décision. Extraits du texte :



(...) 22. Le Comité prie instamment l'État belge de réviser la "règle de cohabitation" dans le régime d'assurance chômage, afin d'éliminer les incidences d'une discrimination indirecte à l'égard des femmes.

32 et 33 : En conclusion : Le Comité demande à l'État partie de faire figurer dans son prochain rapport périodique des informations sur la façon dont il a tenu compte des suggestions et recommandations figurant dans les présentes observations finales. Il attend avec intérêt le troisième rapport périodique que doit lui présenter la Belgique avant le 30 juin 2005. Le Comité encourage l'État partie à diffuser largement les présentes observations finales.

Sur Google : Conseil économique et sociaux Nations Unies : [E/C.12/1/Add.54](#) 1er décembre 2000

ACTION DU 3 OCTOBRE TOUR DES FINANCES AU BOTANIQUE : LES DROITS POUR TOUS GRÂCE AU NUMÉRO NATIONAL, SANS PASSER PAR L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE.



Le message est bien passé dans les médias, chez les participants et même dans la salle de la réunion européenne sur les droits des SDF: l'adresse de référence en Belgique est sabotée par bien des CPAS.

Pourquoi ne pas lier tous les droits à notre inscription au Registre National ?

A l'occasion de cette rencontre internationale sur les droits des personnes sans domicile, nous avons organisé une petite manifestation dont l'objectif était de crier haut et fort que le système d'adresse de référence fonctionne mal à cause de l'autonomie des CPAS qui font ce qu'ils veulent. Nous voulons relancer la recherche sur la possibilité de lier tous nos droits non pas à un domicile, mais à notre inscription au Registre national.

Résultats reconnus par les organisateurs :

- Très bonne stratégie : distribution de tracts + grand calicot à l'extérieur, mais présence officielle et très active à l'intérieur de la salle et longs dialogues (Philippe en est sorti exténué !), ce qui a porté beaucoup de fruits.
- L'adresse de référence n'a pas été présentée aux autres pays européens comme une bonne pratique et ne sera pas promue comme telle au niveau européen, ce sera clairement affirmé dans les conclusions.
- L'attention s'est portée sur le **sans-abrisme caché**, y compris pour les personnes qui séjournent temporairement chez un membre de leur famille ou chez des amis. Le fait que le sans-abrisme caché est aussi le sans-abrisme n'a pas été remis en question. Les définitions de sans-abrisme sont importantes et il ne faut pas diviser les sans-abris en catégories (sans-abris vs mal logé).

La Commission Européenne et le SPP ont fait savoir qu'ils veulent continuer à travailler à la recherche de bonnes pratiques en Europe concernant les droits. Cela prendra des années, surtout

qu'il y a des « p'tits malins » qui commencent à détourner cet outil précieux afin de fuir des pénalités : saisie de biens, statut cohabitant...

VISITE AUX CIMETIÈRES BRUXELLES

LE 2 NOVEMBRE

Comme chaque année, le collectif des Morts de la Rue/Bruxelles a organisé une visite aux copains tombé(e)s sous les coups de la vie en rue en 2018. Nous n'étions pas nombreux cette année, mais les trois cimetières ont reçu notre visite. Si en général les tombes sont identifiées par un « T » ou une croix, ces dernières sont souvent en piteux état.

Avec Hector et un autre ami, nous avons décidé de mettre en valeur la tombe **d'André** et celle de **Jean le Suisse** : deux ardents militants du Front. Celle de **Joseph Gevas** bénéficie d'une belle dalle récupérée gratuitement sur une tombe déclassée il y a deux ans.

NB : Un hommage solennel a été rendu ce mardi 6 novembre aux victimes de la rue à Charleroi et le mardi 19 novembre, ce sera à **Liège**. Il faut ajouter que si à Bruxelles des membres du Collectifs assistent parfois à l'inhumation, à Liège c'est surtout Saïd qui s'investi dans cette mission, mais il constate que malheureusement, au contraire de Bruxelles et Charleroi, la commune n'identifie pas encore les tombes des personnes enterrées comme « indigentes ».



Une dizaine de personnes autour de l'arbre à Bruxelles. Le temps n'était pas fameux, mais nous avons pu nous répartir les trois cimetières pour planter une fleur sur la tombe des copain(e)s tombés en 2018 sous les coups de la vie la rue.

**MERCREDI 11
DÉCEMBRE PALAIS
D'EGMONT
Face église du
Sablon rue Royale,
Bruxelles**



**Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale**

**Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting**

**Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung**

- **10h : 10° RAPPORT SUR LE THÈME DURABILITÉ ET PAUVRETÉ**
- **13h : 25 ANS CRÉATION DU SERVICE ASSURANT LE SUIVI DE CE RAPPORT.**

10h : 25 ans du Rapport Général sur la Pauvreté

Dans les années 1990 la crise est déjà bien avancée, le Gouvernement doit « agir pour réduire la pauvreté ». Pour cela, il doit évidemment faire une « enquête scientifique » sur l'état de la pauvreté

en Belgique. Quelques associations sont piquées au vif : *des universitaires : ok, mais les pauvres en premier lieu doivent être interrogés*. Pas d'études scientifiques sans la participation des associations de terrain dans lesquelles les plus démunis peuvent s'exprimer.

..... *le gouvernement s'engage à confier aux associations représentatives du Quart Monde en Belgique en collaboration avec l'Union des Villes et Communes belges, section CPAS, un "Rapport général sur la pauvreté" qui devra permettre, sur base de la mobilisation des pauvres eux-mêmes et des intervenants sociaux, de "s'attaquer plus profondément aux causes structurelles de la pauvreté et de la précarité".....*

La mission fut confiée à la Fondation Baudouin qui organisa une incroyable mobilisation en collaboration avec ATD Quart Monde et l'Union des Villes et Communes. Des dizaines d'associations de terrain mobilisèrent des centaines de personnes en difficulté pour réfléchir à leur situation, construire cette réflexion pour venir l'exposer à Bruxelles et les confronter à des spécialistes : CPAS, mutuelle, pension, logement, santé, transport et.....

Après des dizaines et dizaines de réunions et corrections de textes un rapport de 400 pages fut publié (tapez *Rapport Général sur la Pauvreté* dans google) qui reprenait la parole même des personnes concernées. Une formidable victoire : enfin la parole des plus pauvres était entendue par les responsables du pays.

Suivi du Rapport Général.

Un rapport c'est bien, mais cela ne suffit pas, *on n'a pas confiance en ces mecs-là ! Il faut les surveiller, car ils sont capables de prendre des décisions qui finalement vont se retourner contre nous*. C'est ainsi que quelques associations créèrent un groupe appelé *Suivi du Rapport Général*. Mais très vite, le Gouvernement trouva la parade. En effet, il s'était rendu compte que *donner la parole aux pauvres* est un outil dangereux s'il arrive à bien se structurer, et l'expérience avait démontré que c'était le cas.

C'est ainsi que le Gouvernement donna l'ordre à toutes les *associations d'aide aux démunis* de devenir *parole des démunis*, sous peine de ne plus recevoir de subsides. Les Réseaux wallons, flamands et bruxellois se restructurèrent pour devenir aussi des lieux où les démunis ont la parole.

C'est ainsi qu'aujourd'hui il y a deux pistes pour que nous puissions nous faire entendre : le **Service de Lutte pour la Pauvreté** issu du Rapport Général sur la Pauvreté, qui a une très large indépendance par rapport au Gouvernement et qui est surveillé de près par le petit groupe du **Suivi** du Rapport Général (nous en faisons partie).

De son côté, le **Réseau de belge de Lutte Contre la Pauvreté** est une association au service du Gouvernement qui rassemble (chapote ?) les 3 réseaux régionaux (wallon, bruxellois et flamand) et qui est devenue l'interlocuteur officiel du Gouvernement.

Evidemment, le Front travaille à 100 % avec le Service, mais collabore ponctuellement avec le Réseau pour ce qui regarde les droits à une identité pour les personnes sans domiciliation.

Nous demanderons que le prochain Rapport du Service soit une évaluation des 10 premiers. Une cotation

TOURNAI 17 OCTOBRE : MARCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Près de 500 personnes : un signal fort aux autorités, mais c'est à suivre.



Avec le soutien de :



Prochaine réunion du Front (toujours le 1^{er} jeudi du mois) : jeudi 5 décembre au 214 rue du Progrès (500m de la gare du Nord le long du rail) au Squat « La Poissonnerie »
Frais de transport en commun remboursés sur place